


AVIS PUBLIC

BUDGET 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 14 décembre 2020 à 19 h, par vidéoconférence, le conseil municipal adoptera le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce trentième jour de novembre deux mille vingt.




Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 30 novembre 2020, entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 novembre 2020.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-
trésorière